



Environnement  
Canada

Environment  
Canada



# **Statistiques de 2011 sur les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses**



Division de la réduction et de la gestion des déchets  
Environnement Canada

Août 2012

**Canada**

N° de cat. : En11-7/2011F-PDF  
ISSN 1927-226X

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au 613-996-6886 ou à [droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2012

Also available in English

# **TABLE DES MATIÈRES**

<b>CONTEXTE.....</b>	<b>1</b>
<b>STATISTIQUES DE 2011 SUR LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES.....</b>	<b>2</b>
1. IMPORTATIONS .....	3
2. EXPORTATIONS.....	7
3. TRANSITS.....	11

## **Liste des figures**

FIGURE 1 : EXPORTATIONS, IMPORTATIONS ET TRANSITS DE DÉCHETS DANGEREUX ET MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES 2002-2011 .....	2
FIGURE 2 : TYPE D'OPÉRATION POUR LES IMPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2011 .....	3
FIGURE 3 : IMPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX DE 2011 PAR OPÉRATION D'ÉLIMINATION .....	4
FIGURE 4 : IMPORTATIONS CANADIENNES DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2011 PAR OPÉRATION DE RECYCLAGE .....	5
FIGURE 5 : COMPARAISON DES IMPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES EN 2010 ET 2011 PAR PROVINCE.....	6
FIGURE 6 : TYPE D'OPÉRATION POUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2011 .....	7
FIGURE 7 : EXPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX DE 2011 PAR OPÉRATION D'ÉLIMINATION.....	8
FIGURE 8 : EXPORTATIONS CANADIENNES DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2011 PAR OPÉRATION DE RECYCLAGE .....	9
FIGURE 9 : COMPARAISON DES EXPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES EN 2010 ET 2011 PAR PROVINCE .....	10
FIGURE 10 : TRANSITS DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2011 PAR OPÉRATION DE RECYCLAGE.....	11

## Contexte

Au Canada, la responsabilité de la gestion des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses est partagée entre tous les niveaux du gouvernement. Le gouvernement du Canada, quant à lui, réglemente les mouvements internationaux des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses.

Les accords internationaux jouent un rôle essentiel dans la gestion des enjeux environnementaux au Canada et à l'étranger. À cet égard, le Canada a adhéré aux accords internationaux suivants : la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination, la Décision du Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) concernant le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets destinés à des opérations de valorisation, et l'Accord entre le Canada et les États-Unis concernant les déplacements transfrontaliers de déchets dangereux.

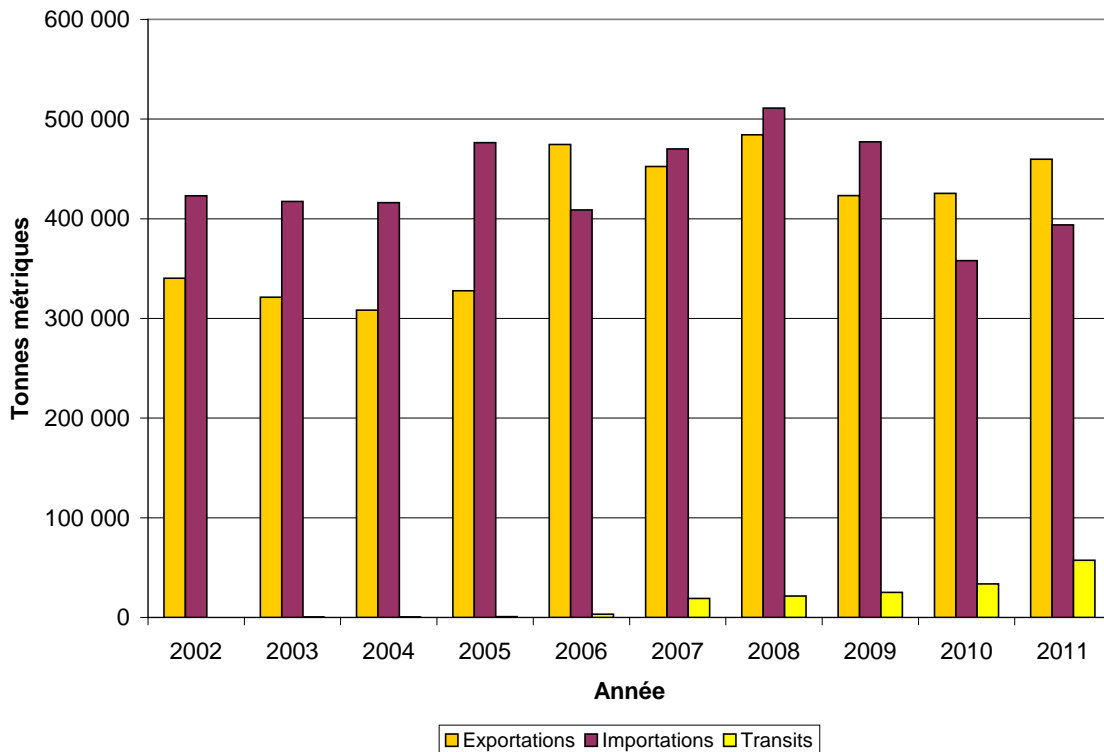
Le Canada applique les accords internationaux auxquels il a adhéré en adoptant des règlements internes en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. En 1992, le Canada a introduit un règlement afin de contrôler et surveiller les mouvements des déchets dangereux. En 2005, le Canada a amélioré et renforcé l'ancien régime en adoptant le *Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses* (REIDDMRD).

Le REIDDMRD régit les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses au Canada. Les statistiques présentées ci-dessous montrent le statut des importations, exportations et transits pour l'année 2011. Elles présentent aussi des renseignements sur le type d'opérations conduites sur les déchets dangereux ou les matières recyclables dangereuses suite à leur importation, exportation ou transit. Les opérations d'élimination ou de recyclage décrites dans ce document sont énumérées dans les Annexes 1 et 2 du REIDDMRD.

## Statistiques de 2011 sur les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses

En 2011, la quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses importée et exportée au Canada a augmenté comparativement à l'année précédente (Figure 1). De plus, la quantité totale de déchets dangereux et matières recyclables dangereuses transitant par le Canada est à la hausse depuis 2006 (Figure 1).

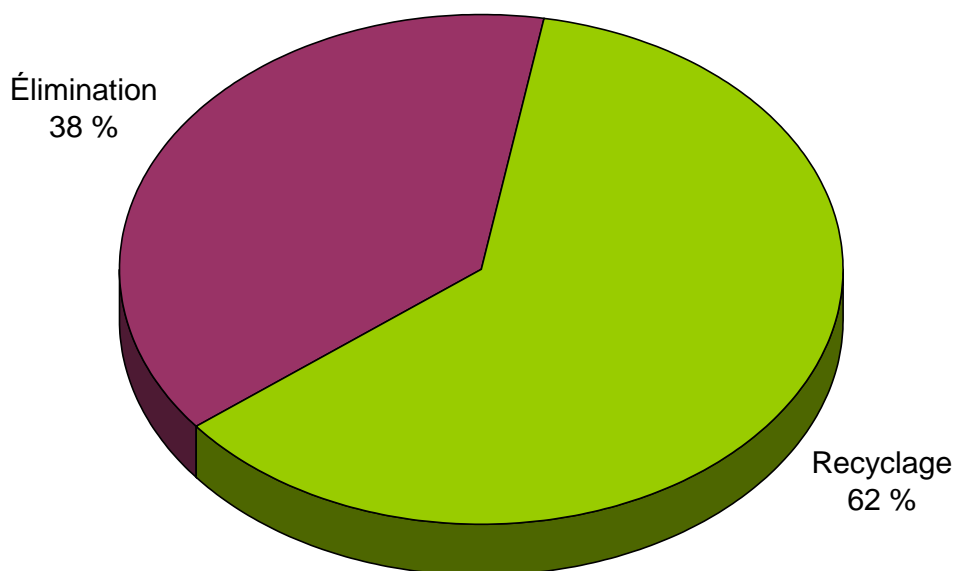
**Figure 1**  
**Exportations, importations et transits de déchets dangereux et matières recyclables dangereuses 2002-2011**



## 1. Importations

La quantité totale de déchets dangereux et matières recyclables dangereuses importée a augmenté de 10 %, passant d'environ 358 007 tonnes métriques en 2010 à 393 930 tonnes métriques en 2011 (Figure 1). De la quantité totale importée en 2011, 62 % étaient des matières recyclables dangereuses destinées au recyclage et 38 % étaient des déchets dangereux importés à des fins d'élimination (Figure 2) tandis qu'en 2010, les proportions étaient de 59 % et 41 % respectivement. En 2011, les quantités importées destinées au recyclage ont augmenté de 15 % par rapport à 2010 tandis que celles destinées à l'élimination ont augmenté de 3 %.

**Figure 2**  
**Type d'opération pour les importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses de 2011**

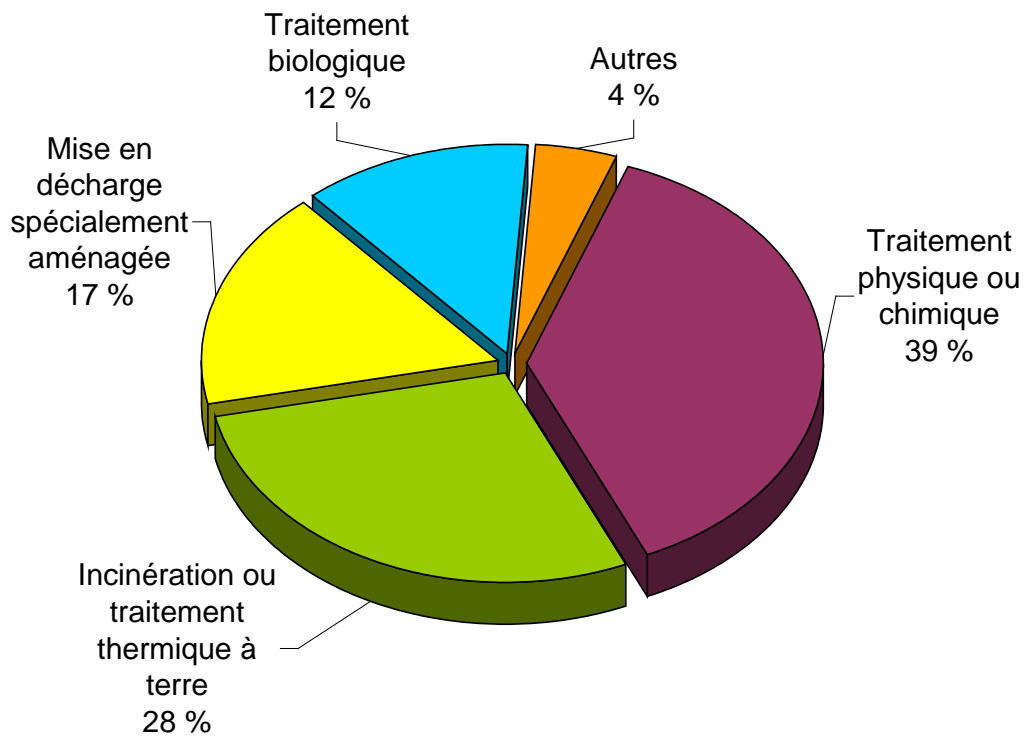


En 2011, plus de 99 % de la quantité de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses importés provenait des États-Unis. Les autres importations étaient notamment en provenance de la Suisse, du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne et étaient principalement des matières recyclables dangereuses destinées à des fins de récupération des métaux.

Parmi les déchets dangereux importés en 2011, on retrouvait des déchets métalliques ou minéraux, des liquides inflammables, des déchets de phénols et composés phénolés ainsi que des solvants organiques. Des accumulateurs plomb-acide usés ou usagés, des huiles de lubrification, des déchets métalliques ou minéraux et des solvants organiques constituaient la majorité des matières recyclables dangereuses importées en 2011.

Les déchets dangereux importés destinés à des fins d'élimination ont soit subi un traitement chimique ou physique (39 %), été incinérés sur terre (28 %), été envoyés à des décharges spécialement aménagées (17 %) ou subi un traitement biologique (12 %) (Figure 3). Les 4 % restants ont subi des opérations intérimaires telles que le regroupement ou le mélange, le reconditionnement ou l'entreposage provisoire.

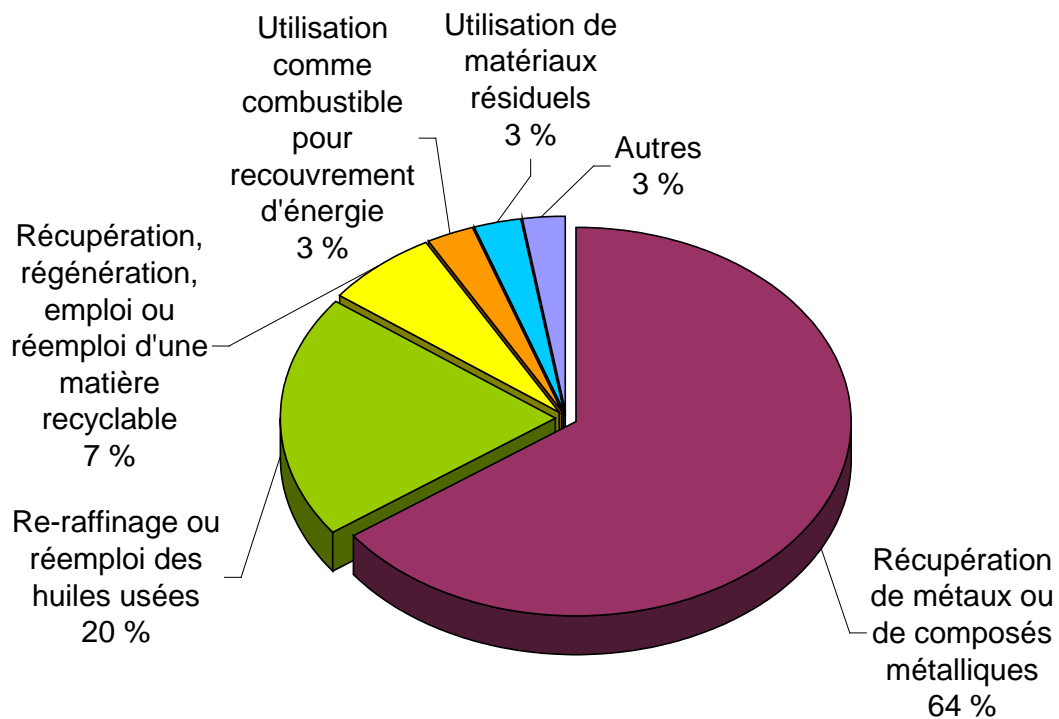
**Figure 3**  
**Importations canadiennes de déchets dangereux de 2011 par**  
**opération d'élimination**



Note : Dans le cas des opérations intérimaires, les déchets dangereux ont subi une opération finale telle qu'une mise en décharge spécialement aménagée, un traitement physique ou chimique, une incinération ou un traitement thermique à terre.

Quant aux matières recyclables dangereuses importées en 2011, la majorité était destinée à la récupération de métaux ou composés métalliques (64 %) ou au re-raffinage ou autres réemplois des huiles usées (20 %) (Figure 4). La catégorie « Autres » inclut la récupération ou régénération de solvants, des opérations intérimaires telles que l'accumulation ou l'entreposage provisoire préalable au recyclage et la récupération de composants servant à réduire la pollution.

**Figure 4**  
**Importations canadiennes de matières recyclables dangereuses de 2011**  
**par opération de recyclage**

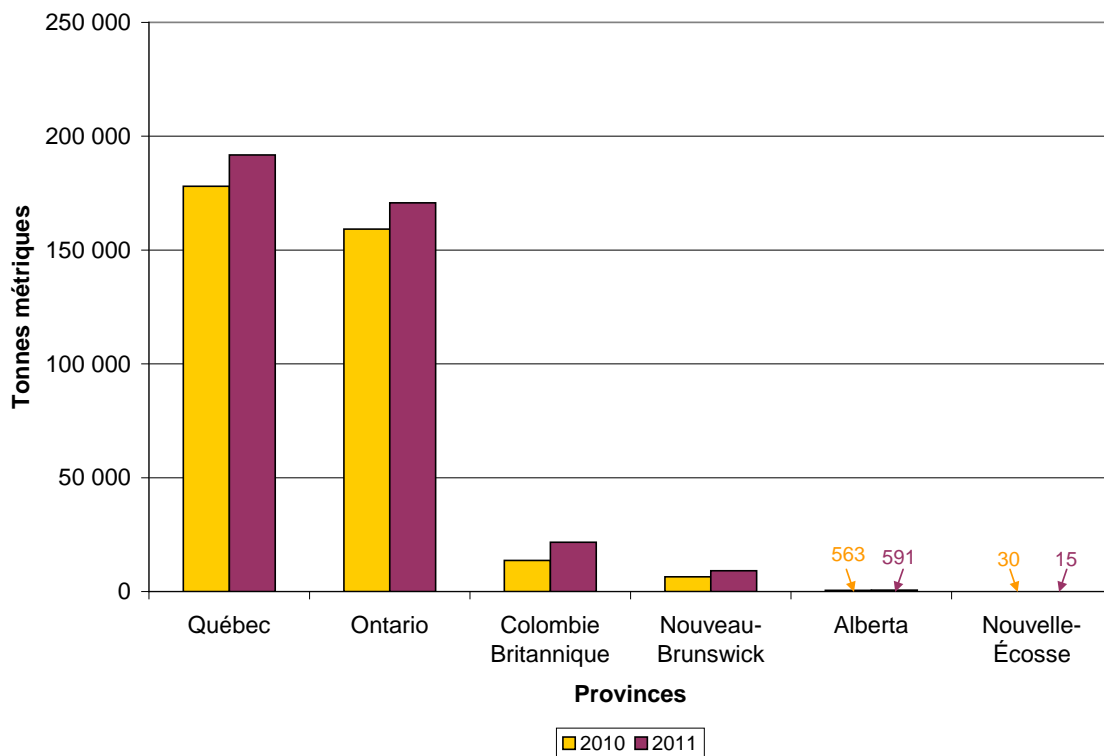


Note : Dans le cas des opérations intérimaires, la majorité des matières recyclables dangereuses ont ensuite subi une opération finale telle que la récupération de métaux ou composés métalliques ou l'utilisation comme combustible pour le recouvrement d'énergie.



En 2011, les importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses étaient destinées à six provinces, avec le Québec et l'Ontario recevant près de 92 % de la quantité importée. Les quatre autres provinces ayant reçu des importations de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses étaient la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse. Aucune importation de déchets dangereux ou de matières recyclables dangereuses n'a été faite par les autres provinces ou territoires. (Figure 5).

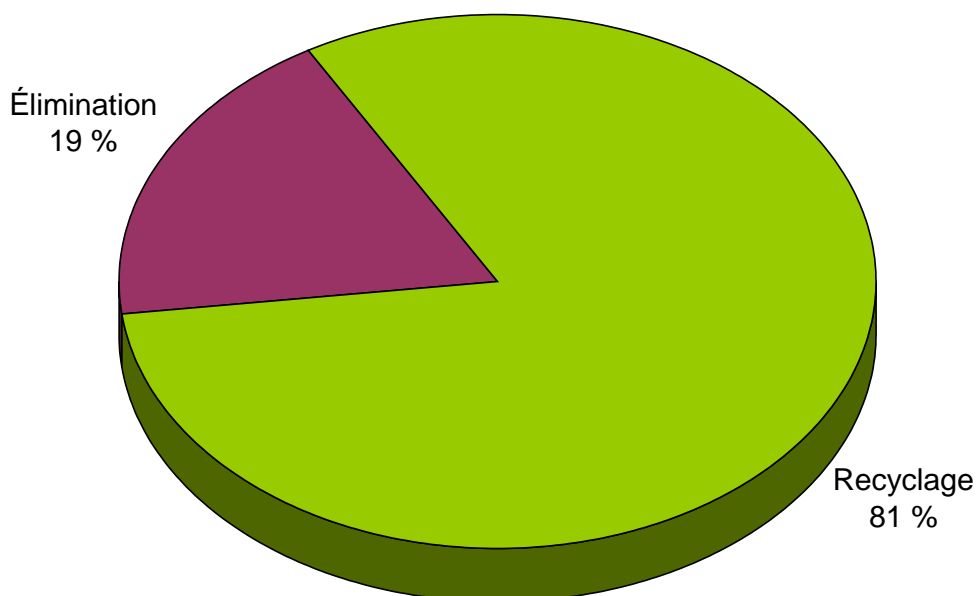
**Figure 5**  
**Comparaison des importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses en 2010 et 2011 par province**



## 2. Exportations

La quantité totale de déchets dangereux et matières recyclables dangereuses exportée a augmenté de 8 %, passant de 425 379 tonnes métriques en 2010 à 459 694 tonnes métriques en 2011 (Figure 1). De la quantité totale exportée en 2011, 81 % était destinée à des opérations de recyclage et 19 % était destiné à l'élimination (Figure 6) tandis qu'en 2010, les proportions étaient de 84 % et 16 % respectivement. En 2011, les quantités exportées destinées à des fins de recyclage ont augmenté de 5 % par rapport à 2010, tandis que celles destinées à des fins d'élimination ont augmenté de 22 %.

**Figure 6**  
**Type d'opération pour les exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses de 2011**

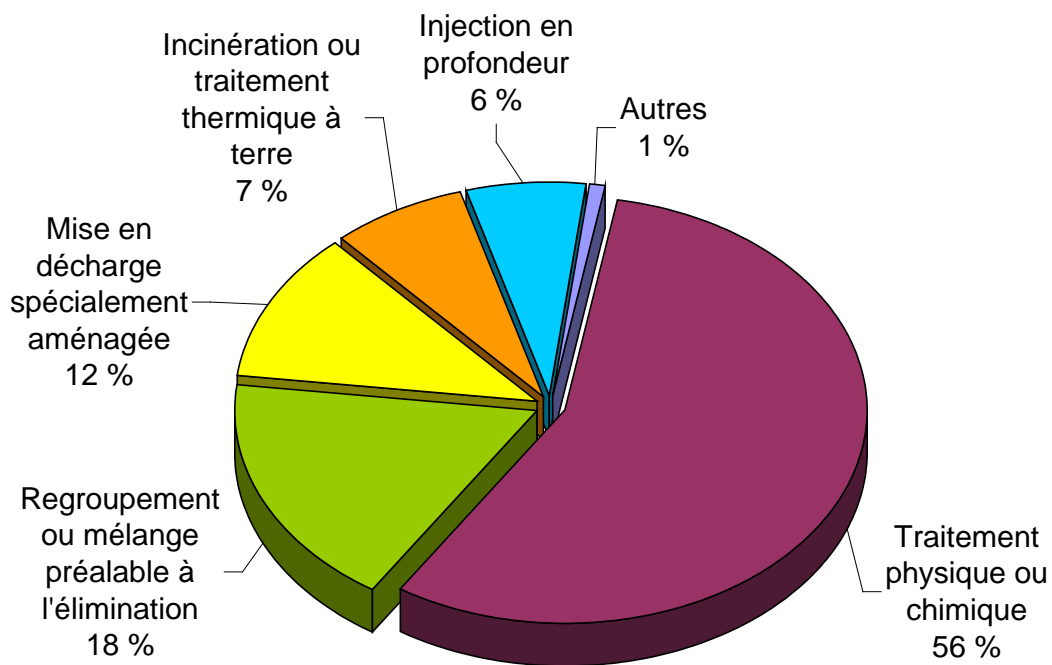


Environ 97 % de toutes les exportations de déchets dangereux et matières recyclables dangereuses étaient destinées aux États-Unis. Des installations des états centraux et du nord-est des États-Unis ont géré la plupart de ces envois. Les exportations restantes étaient envoyées en Allemagne, en Belgique, en République de Corée et au Mexique.

Parmi les déchets dangereux exportés en 2011, on retrouvait des sous-produits de la fabrication ou de la refusion de l'aluminium, des déchets de solutions acides et des déchets de composés inorganiques du fluor. Des acides sulfuriques usés, des déchets provenant des produits de préservation du bois et des déchets métalliques ou minéraux constituaient la majorité des matières recyclables dangereuses exportées en 2011.

La majorité des déchets dangereux exportés à des fins d'élimination ont soit subi un traitement physique ou chimique (56 %) ou été regroupés ou mélangés préalablement à leur élimination finale (18 %) (Figure 7). Dans ce dernier cas, la majorité des déchets dangereux ont subi un rejet sur le sol ou dans celui-ci comme élimination finale. La catégorie « Autres » inclut des opérations telles que l'entreposage permanent, des opérations intérimaires telles que le reconditionnement ou l'entreposage provisoire préalable à l'élimination et autre rejet ou traitement.

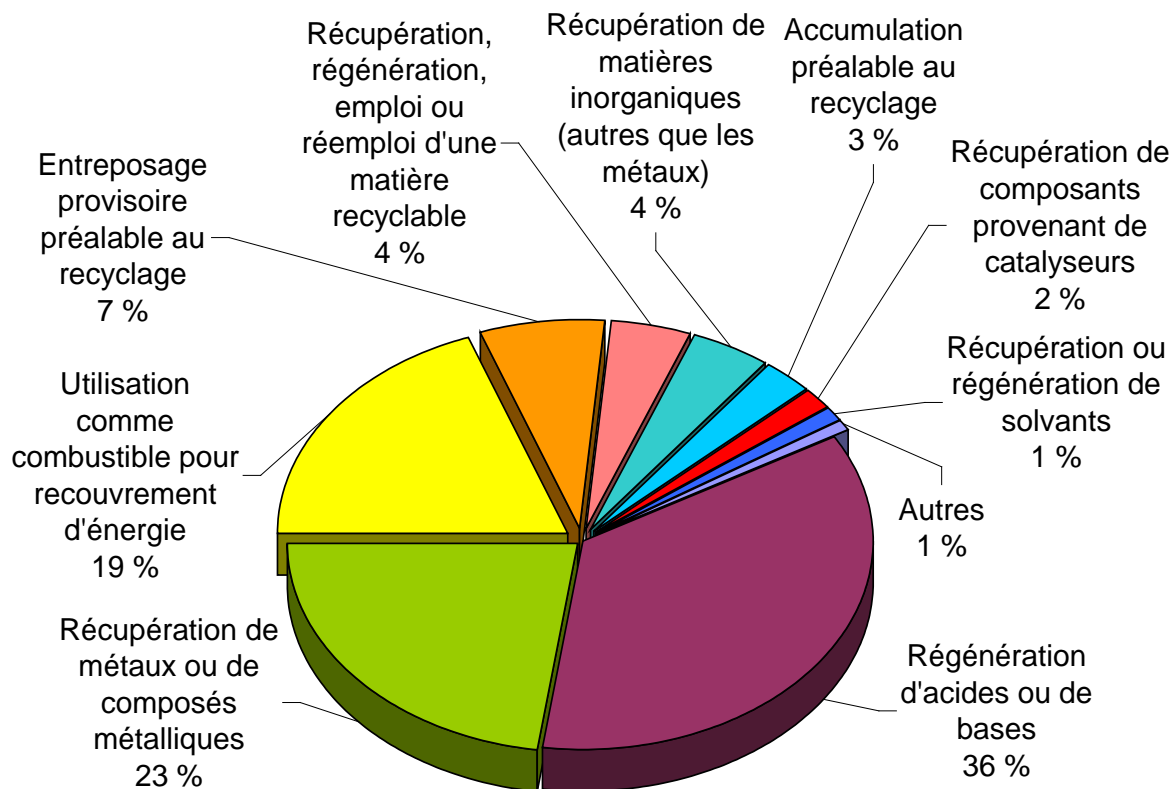
**Figure 7**  
**Exportations canadiennes de déchets dangereux de 2011 par opération d'élimination**



Note : Les opérations intérimaires étaient généralement suivies par une incinération ou un traitement thermique à terre.

La majorité des matières recyclables dangereuses exportées en 2011 ont été envoyées à l'étranger afin de régénérer des acides ou des bases (36 %), de récupérer des métaux ou des composés métalliques (23 %) ou afin d'être réemployées comme combustibles dans un système de recouvrement d'énergie (19 %) (Figure 8). La catégorie « Autres » inclut le re-raffinage ou réemploi des huiles usées et la récupération de substances organiques.

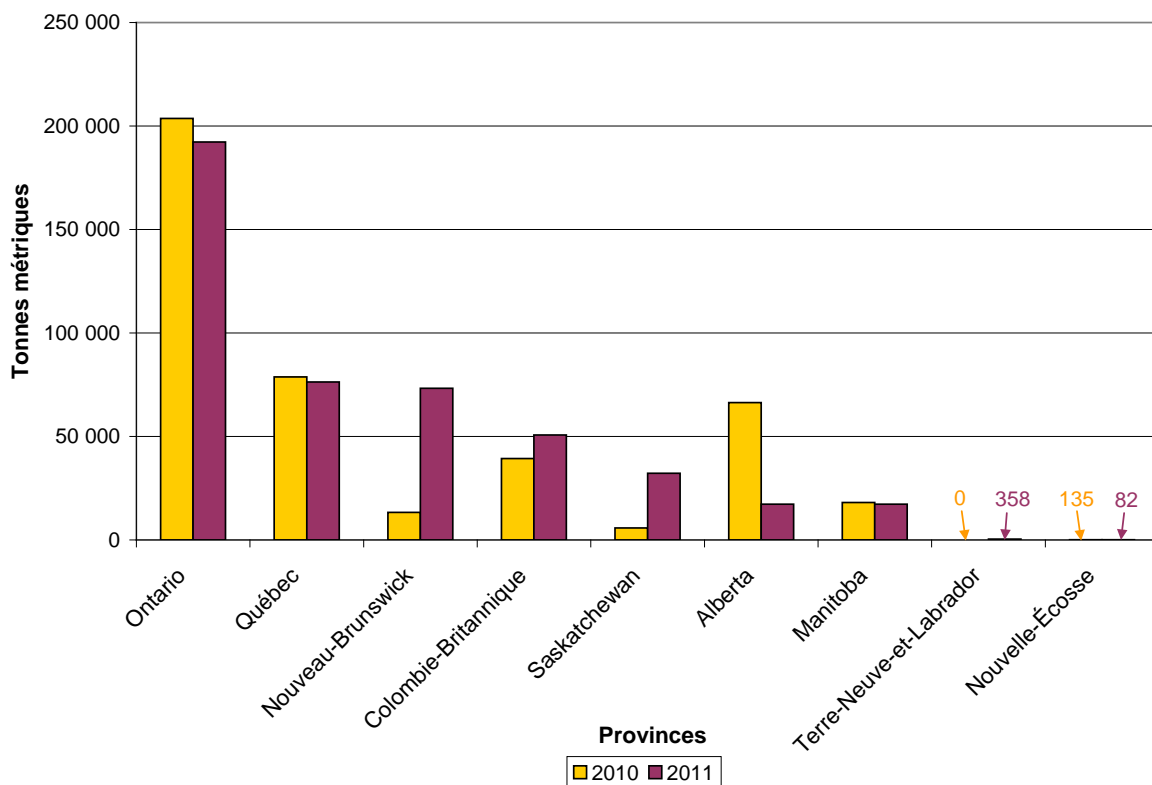
**Figure 8**  
**Exportations canadiennes de matières recyclables dangereuses de 2011**  
**par opération de recyclage**



Note : Les opérations intérimaires telles que l'entreposage provisoire et l'accumulation préalable au recyclage étaient généralement suivies par l'utilisation de la matière comme combustible dans un système de recouvrement d'énergie.

En 2011, l'exportation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses provenait de neuf provinces, avec l'Ontario représentant 42 % de la quantité totale (Figure 9). La quantité de déchets dangereux et matières recyclables dangereuses exportée a augmenté au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan tandis qu'elle a diminué en Alberta et qu'elle est restée relativement stable dans les autres provinces par rapport à l'année précédente. Terre-Neuve-et-Labrador n'a pas exporté en 2010 contrairement à l'année 2011. Il n'y a pas eu d'exportation à partir de l'Île-du-Prince-Édouard et des trois territoires.

**Figure 9**  
**Comparaison des exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses en 2010 et 2011 par province**



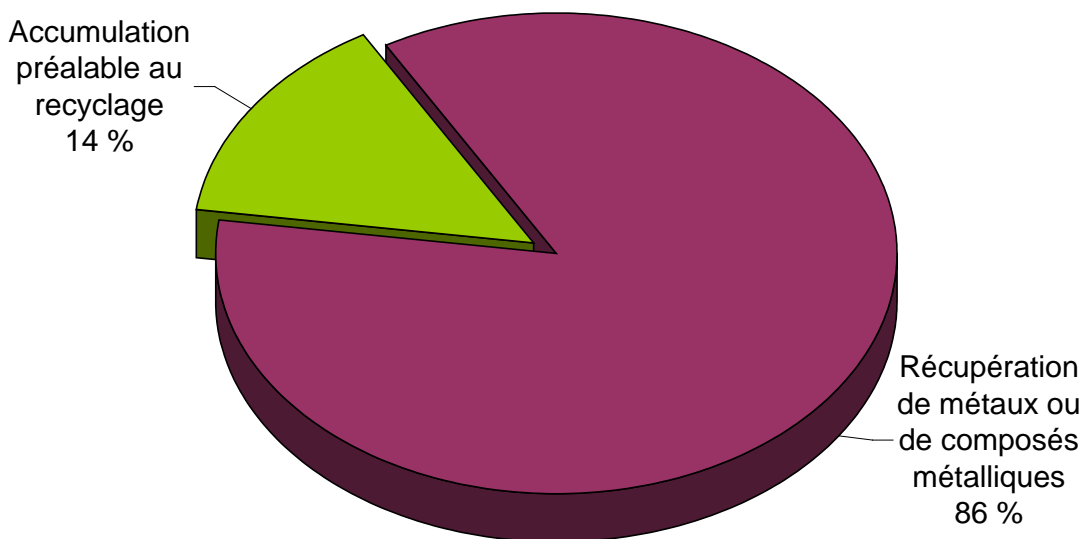
### 3. Transits

En 2011, la quantité de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses transitant par le Canada était de 57 327 tonnes métriques. Il s'agit d'une augmentation de 70 % par rapport à l'année 2010, ou 23 602 tonnes métriques. Cet accroissement de quantité est principalement dû à une augmentation de mouvements entre deux installations spécifiques. Tout comme l'année précédente, la totalité des transits de 2011 ont été effectués entre des états américains.

De la quantité totale de déchets dangereux et matières recyclables dangereuses ayant transité au Canada en 2011, 57 311 tonnes métriques (99,97 %) étaient destinées à des opérations d'élimination, tandis que 16 tonnes métriques (0,03 %) étaient destinées à des opérations de recyclage. Plus de 99 % des déchets dangereux en transit au Canada étaient des déchets provenant de la production, la formulation et l'utilisation de biocides et de produits phytopharmaceutiques ainsi que des liquides corrosifs destinés à l'élimination par incinération ou traitement à terre. Le restant a été envoyé à des mises en décharge spécialement aménagées ou a subi un traitement physique ou chimique.

La majorité des matières recyclables dangereuses en transit au Canada était des matières dangereuses contenant du mercure destinées à la récupération de métaux et de composés métalliques (86 %) (Figure 10). Les matières recyclables dangereuses restantes étaient accumulées préalablement à leur recyclage et étaient par la suite utilisées comme combustible dans un système de recouvrement d'énergie.

**Figure 10**  
**Transits de matières recyclables dangereuses de 2011 par opération de recyclage**



Pour en savoir davantage, veuillez consulter [le site Web de la Division de la réduction et de la gestion des déchets d'Environnement Canada](#) ou communiquer avec :

Division de la réduction et de la gestion des déchets  
Environnement Canada  
[TMB@ec.gc.ca](mailto:TMB@ec.gc.ca)  
819-997-3377

**[www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca)**

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement Canada

Informatèque

10, rue Wellington, 23<sup>e</sup> étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)